



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Date de convocation : 23-06-2017

Date d'affichage : 23-06-2017

Nombre de conseillers : En exercice : 29
Présents : 16
Absents excusés et représentés : 10
Absents : 2

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE TRENTE JUIN à 19 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond CHARRESON, Maire,

PRESENTS

Raymond CHARRESON, Béatrice WILLEM, Patricia LAINE-MELMI, Philippe LELIEVRE, Corinne REITER, Antoine MORELLI, Patricia KORCHEF-LAMBERT, Sylvie DREYFUS, Anne-Sophie MONGIN, Arezki MANSEUR, Sandrine PALU-BERGEROU, Tommy DJERBI, Jérôme BERNARD, Aurélie BANYULS, Clara BERGAMASCHI, Frédéric PERCHERON

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

Jean-Claude MORGANT a donné procuration à Philippe LELIEVRE, Véronique BASTIDE a donné procuration à Patricia LAINE-MELMI, Antoine BRUNO a donné procuration à Antoine MORELLI, Patrick LEROY a donné procuration à Sylvie DREYFUS, Mohand OULD SLIMANE a donné procuration à Corinne REITER, Albert NAKACHE a donné procuration à Arezki MANSEUR, Brigitte LACHAUX a donné procuration à Béatrice WILLEM, Patrick ATTARD a donné procuration à Patricia KORCHEF-LAMBERT, Philippe CROQ a donné procuration à Clara BERGAMASCHI, Martine REJRAJI a donné procuration à Frédéric PERCHERON

ABSENTS

James TAIB, Olivier BENASSI

SECRETAIRE DE SEANCE

Jérôme BERNARD

AFFAIRES GENERALES ET PERSONNEL

17-051. DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code électoral et notamment ses articles LO276, LO278, L280, L283, L284, L286, L289, L309, et R131 à R148,

Vu le Décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'Arrêté préfectoral n° 2017/2357 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner pour les élections sénatoriales,

Considérant que doivent être désignés 15 délégués et 5 suppléants parmi les membres du conseil municipal de Rungis,

Considérant que le bureau électoral est présidé par le Maire, M. Raymond CHARRESON, et composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes à l'ouverture du scrutin à savoir Mmes WILLEM, DREYFUS, MONGIN et BANYULS,

Considérant qu'une seule liste a été déposée portant le nom de « Rungis ensemble »,

Le Maire a invité les membres du Conseil à procéder au vote sans débat au scrutin secret,

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du Conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 26

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 26

La liste « Rungis ensemble » a obtenu l'unanimité des voix.

Sont élus délégués en vue des élections sénatoriales :

M. Raymond CHARRESON, Mme Béatrice PITHOIS épouse WILLEM, M. Antoine BRUNO, Mme Véronique BASTIDE, M. Antoine MORELLI, Mme Patricia LAINE épouse MELMI, M. Patrick LEROY, Mme Corinne CHRETIEN épouse REITER, M. Mohand OULD-SLIMANE, Mme Sylvie DREYFUS, M. Arezki MANSEUR, Mme Anne-Sophie BEZIAT épouse MONGIN, M. Philippe CROQ, Mme Clara ALTAMURA épouse BERGAMASCHI, M. James TAÏB.

Sont élus suppléants en vue des élections sénatoriales :

Mme Sandrine BONVALLET épouse PALU-BERGEROU, M. Tommy DJERBI, Mme Aurélie DOMBROSIO épouse BANYULS, M. Frédéric PERCHERON, Mme Martine BOUCHET épouse REJRAJI.

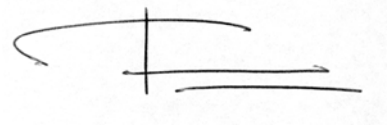
Les élus désignés délégués et suppléants ont tous accepté leur désignation.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Rungis, le 30 juin 2017

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping curve on the left that crosses a vertical line, followed by several horizontal strokes.

Raymond CHARRESSON